

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2000-452 DU 12 SEPTEMBRE 2000**

Chargeant Monsieur Gaston ZOSSOU, Ministre de la Culture et de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement, de l'intérim de Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour compter du mardi 12 au mardi 26 septembre 2000 inclus.

**Le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

- Vu** : la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** : la proclamation le 1<sup>er</sup> Août 1996 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996
- Vu** : le décret N° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

**DECRETE**

**Article 1** : Pour compter du mardi 12 au mardi 26 septembre 2000, Monsieur Gaston ZOSSOU, Ministre de la Culture et de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement, est chargé d'assurer l'intérim du Ministre de la jeunesse, des Sports et des Loisirs, pendant l'absence de Monsieur Valentin Aditi HOUDE.

**Article 2** : le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 septembre 2000

**Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.**

  
**Mathieu KEREKOU**

**Ampliations** : PR : 6 - AN : 4 - CS : 2 - CC : 2 - CES : 2 - HAAC : 2 - SGG : 4  
Autres Ministères : 16 - Départements : 6 - JORB : 1